

LA NEWSLETTER



Lettre d'information et d'actualité du Carif-Oref Provence - Alpes - Côte d'Azur



Février 2020

→ S'ABONNER

À la une



La charte d'usage Qualiopi

Qualiopi, signe officiel de qualité, atteste de la qualité du processus mis en œuvre par les prestataires d'actions concourant au développement des compétences et souhaitant accéder à des fonds publics ou mutualisés.

La marque est délivrée par des organismes certificateurs accrédités par le COFRAC (Comité français d'accréditation) sur la base du référentiel national qualité, ou par les instances de labellisation reconnues par France compétences.

Les prestataires certifiés Qualiopi sont titulaires du droit d'usage de la marque à des fins de communication et s'engagent à respecter la charte d'usage...

[LIRE LA SUITE](#)

01 Agenda & Actualités

Événement

Les formations du CARIF : mars-avril

- 02, 03 et 24/03 : **Les nouvelles approches en orientation**
- 03/03 : **Connaître le nouveau paysage de la formation**
- 10 et 11/03 : **Déposer un dossier au RNCP**
- 12/03 : **Mettre en oeuvre les obligations d'un organisme de formation**
- 13/03 : **Maîtriser le nouveau cadre du CPF**
- 17-18/03 : **S'appuyer sur les apports des neurosciences pour «apprendre à apprendre»**
- 19 et 20/03 : **Développer l'apprentissage**

Plateforme téléphonique régionale orientation formation métier : horaires élargis

- 25, 26 et 27/03 : **Détecter, formaliser, évaluer les « Compétences » et « savoir-être » en orientation**
- 30 et 31/03 : **Accompagner la mise en oeuvre d'une AFEST**
- 01 et 02/04 : **Répondre à un appel d'offres**
- 01 et 02/04 : **Se préparer à la certification QUALIOPi**
- 03/04 : **S'approprier l'ingénierie financière de la formation (débutant)**
- 08 et 09/04 : **Construire des parcours de formation individualisés et accompagnés**
- 07, 28 et 29/04 : **Digitaliser ses contenus pédagogiques : développer le blended learning**
- 14-15/04 et 07/05 : **Devenir animateur qualité au sein de son organisme**



Le service téléphonique, gratuit et confidentiel, développé par le CARIF pour la Région Sud et **accessible au 0800 600 007** informe tous les publics : jeunes et leurs familles, salariés, demandeurs d'emploi, indépendants, agents publics, militaires... Ce service est **étendu en soirée**, soit du lundi au jeudi de 9h à 19h (le vendredi de 9h à 13h).

Il s'accompagne d'un **nouveau tchat mis en place sur www.orientationsud.fr** qui permet aux usagers d'obtenir des réponses immédiates pendant la navigation sur le site. Les conseillers du CARIF développent ainsi de nouvelles pratiques nouvelles, tout en renforçant leur expertise.

Pôle emploi : des places supplémentaires pour les plus éloignés de l'emploi

Pôle emploi met en place un **vaste programme de formation dédié aux demandeurs d'emploi les moins qualifiés**. Dans le cadre du déploiement régional du PIC, 534 millions d'euros seront investis sur 4 ans dans l'achat de parcours de formation supplémentaires et dans la transformation de l'appareil de formation.

Démarches participatives, travail de proximité, ces moyens doivent permettre aux entreprises de la région de recruter des profils correspondant à leurs besoins. **10 « tasks forces »**, groupes de travail rassemblant les principaux acteurs d'une filière économique, ont été créées pour contribuer à faire évoluer les parcours de formation actuels, élaborer de nouveaux programmes et les décliner dans les territoires...

➔ **LIRE LA SUITE**

L'agence Erasmus propose un guide méthodologique pour l'AFEST



Professionnels de la formation, dirigeants, formateurs, conseillers d'OPCO, ce guide vous propose une définition opérationnelle de la modalité pédagogique AFEST :

- Une approche juridique.
- Une synthèse des pratiques dans les entreprises françaises.
- La dimension européenne.
- Des exemples.

Le CARIF vous propose une formation pour accompagner la mise en oeuvre d'une AFEST. 2 sessions sont programmées : les 30 et 31 mars et en octobre (voir agenda).

➔ **LIRE LA SUITE**

La feuille de route des E2C



Une instruction interministérielle définit les objectifs du réseau des Ecoles de la Deuxième Chance pour 2019/2022.

Poursuite du partenariat avec les Missions locales, développement de l'action en QPV, fluidité des entrées, création de parcours supplémentaires et approche par compétences figurent parmi les axes prioritaires.

Les E2C jouent **un rôle majeur dans la mise en oeuvre des politiques publiques pour l'inclusion des jeunes**, notamment dans le PIC. En Provence-Alpes-Côte d'Azur les 6 départements sont couverts par ce réseau.

► LIRE LA SUITE

Le Label d'excellence décerné au Campus Industrie du futur Sud



Ce Campus des métiers et des qualifications compte 3 300 apprenants en formation professionnalisante.

Il a pris place au Technocentre Henri-Fabre à Marnagnan en 2013 autour de la filière aéronautique.

En 2020, il évolue vers un **Campus d'excellence Industrie du futur Sud** avec notamment l'intégration de la filière électronique et microélectronique.

► LIRE LA SUITE



Comment le numérique impacte les modèles économiques de la formation professionnelle (FFP)



Evolution des besoins et usages, nouveaux partenaires, mise en place d'outils et leviers pour des formations plus personnalisées et plus efficaces... la FFP étudie les impacts du numérique sur le secteur de la formation professionnelle.

La chaîne de production de la formation se segmente et des plateformes proposent de nouveaux standards d'expérience (marketplaces, interfaces, réseaux, comparateurs) ...

► LIRE LA SUITE

L'insertion par l'activité économique, un tremplin vers l'inclusion

En 2018, le nombre de salariés travaillant dans le secteur de l'insertion par l'activité économique s'est établi à 132 300 salariés. Une baisse de 4,7% sur 2017 compensée par la hausse du nombre d'équivalents temps plein (Etude Dares).

Les structures d'insertion par l'activité économiques sont appelées à jouer un rôle accru. Un processus de réforme de l'IAE a été lancé. L'effectif visé est de 240 000 salariés d'ici 2022.

Parmi l'une des 30 mesures en faveur de l'IAE, un pacte d'engagements pour le travail temporaire d'insertion a été signé entre le ministère du Travail, le Conseil d'inclusion dans l'emploi et la Fédération des entreprises d'insertion.

► LIRE LA SUITE

→ S'ABONNER

